L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 20 FEVRIER 1881.

On sait que la famille Franko qui se compose de deux sœurs et de deux frères qui sont tous russiens et des bons artistes, se trouvait à bord du steamer Josephine, venant de la Havane, quand il a fait naufrage, à quelques milles au sud de l'Ile aux Vaisseaux; les Franko se sont sauvés mais ils ont tout perdu, jusqu'à leurs instruments. Ils étaient le 23 du courrant un concert à la salle Grunewald et ils espéraient que leur situation plus que précaire leur vaudra les sympathies de notre population. Les Franko sont tous née à la Nile-Orléans et ont fait leurs études musicales en Allemagne et à Paris. C'est une raison de plus pour que nous leur venions en aide en nous comptons que les amateurs de bonne musique, surtout les amateurs Louisianais, se montreront généreux envers des compatriotes qui se trouvent dans une profonde détresse.

Grand Opera House.—Jules Cæsar a été représenté hier soir pour la seconde fois cette semaine devant un public très nombreux. Nous avons déjà dit que le rôle de Cassius était un de ceux qui convenaient le mieux à M. Barrett, et la seconde audition a confirmé la haute opinion que nous avions conçue de son talent. M. Jamin a bien compris et rendu le rôle de Brutus. Il n'y aura pas de représentation ce soir, M. Barrett ne jouant jamais le dimanche.

Académie de Musique.—M. Emmet a terminé hier soir un des plus fructueux engagements de la saison, avec une seule pièce à son répertoire. Ce soir, nous serons M. John McCullough, un des plus grands acteurs de cette époque. Retenez vos places d'avance.

Theater St Charles.—Ce théâtre est délivré de M. Paulding, cet réellement est acteur! Il a fait plus de mal que de bien. Quand on n'est pas plus fort que ça, il vaut mieux essayer d'une vocation différente. M. Milton Nobles le remplace, ce soir, et le "Pudnin," qui est un pièce de début, rappellera la foule dans la salle du Vieux Drury.

Musique.—Nous avons reçu de M. Philip Werlein, l'éditeur de musique de la rue du Canal No 135, la romance "Strength for the day" paroles et musique de Mme A. E. Blaisdell, et la valse du ballet de *Faust* arrangée pour piano par Ed. Rojan.

Bal des Gardes Continentaux.—La compagnie des Gardes Continentaux doit donner son bal annuel du 22 février, pour anniversaire de la naissance de Washington, au palais de l'Exposition. Nous renseignerons pour Washington adressé à l'Abeille.

Black Crooks, à l'Heuile Rouge.

La statistique est une belle chose.

Elle nous apprend qu'il y a en France soixante mille domestiques.

En mettant cinq locataires par concierge et six francs d'étrennes par locataire—moyenne qui n'a rien d'exagéré—cela fait une somme de trois millions quelque chose année sur la fortune publique au profit des chevaliers du cordon.

De quoi loger gratuitement vingt mille indigents qui, eux, au moins, seraient pour être nulle.

L'Huile Rouge.

—M. Léon Say vient d'adresser à M. Leigl Luxatt, dont le nom fait autorité en fait de matière de finances et d'économie politique, une lettre importante sur la situation monétaire. Le président du Sénat français est d'avis qu'on ne saurait procéder l'étalon d'argent, attendu qu'il n'y a pas une quantité d'or suffisante pour pouvoir le partager entre les divers Etats. M. Léon Say croit à la probabilité d'une nouvelle conférence monétaire, à laquelle prendrait part l'Allemagne. On sait en effet que ce dernier pays parlement différemment à conserver l'unique étalon d'or.

M. Lanzat s'associe à cet ordre d'idées. Il fait observer que l'exemple de l'Italie, et la paix européenne est menacée, ora ensuit peut-être par l'Autriche et par la Russie.

Le drame d'Hendaye.—L'Avenir, de Bayonne, nous apporte les détails sur cette affaire que nous n'avons fait que signaler:

Le matin, vers neuf heures, M. Emile Blazy, chef de gare à Hendaye, alla voir son frère M. Charles Blazy, qui était encore couché. Une légère discussion d'intérêt s'élève entre eux. M. Emile Blazy, à qui son frère avait cédé en part de copropriété dans un immeuble, déniait que la moitié de son frère fut encore à vendre leur part. Aussi engageait-il vivement son frère à leur écrire pour obtenir d'eux le consentement. Charles Blazy soulevait quelques difficultés; il exprimait des doutes sur l'utilité de la démarche; et lui était demandée. Il proféra enfin d'écrire.

La discussion s'était ainsi terminée et rien ne faisait supposer qu'elle pût avoir la moindre conséquence fâcheuse, quand tout à coup M. Emile Blazy, qui s'était retiré, revient bientôt dans la chambre, tenant à la main un revolver; il tire un premier coup sur son frère; la balle pénètre dans la marine droite.

La blessure n'était point mortelle, Emile Blazy, persuadé qu'il a tué son frère, se tire quatre coups de revolver: une balle labure le menton; trois autres, dont l'une pénètre dans le cou, vont se loger dans la figure. Le meurtrier s'affaisse auprès du lit de son frère.

Au bruit de cette chute, Charles Blazy, qui s'était caché sous la couverture, s'enfuit hors du lit. Mais, spectacle horrible! Emile Blazy, les yeux injectés de sang, le visage tuméfié, tenant par les balles, fait un suprême effort; il se lève et, armé du revolver, il court après son frère. Il traverse un corridor, monte au grenier, où, au moment où on victime qui cherche une issue pour échapper à cette implacable poursuite, pénètre à côté de lui, il tête un dernier coup. Charles Blazy est atteint mortellement au côté gauche; malgré cette mortelle blessure, il continue à fuir, et il tombe enfin épuisé dans un poste de gardiens. En même temps, le meurtrier s'affaisse non loin de son frère.

Tel est, dans toutes ses affreuses péripéties, ce drame d'Hendaye qui a excité partout l'horreur la plus vive. Quel est le mobile du crime? Est-ce une numérotée question d'intérêt qui a pu amener un frère à tuer son frère lorsque ce dernier se Festine publique? Emile Blazy n'a-t-il pas eu un véritable accès de folie provoqué par son état morbide et par le chagrin qui lui a causé la nécessité d'un prochain déplacement?

Atteint de phthisie, le malheureux chef de gare se trouvait plus satisfaire que dédommagé aux exigences d'un service très pénible à Hendaye. Aussi l'administration des chemins de fer du Midi l'avait-elle appelé à Bordeaux pour lui donner un emploi de comptabilité. De là une lutte entre le frère et le malade, à qui doit rester dans un accès de folie furieuse.

Le parquet n'est transporté lundi sur les lieux du crime. Emile Blazy n'a pu parler; mais il a montré par signes tous les faits; il a même exprimé, dans des mêmes dérisoires de sa main, les regrets profonds que lui causait son heure d'aliénation. Il a manifesté que, s'il n'est point repoussé de certaines difficultés du service que ces affreux incidents avaient fait négliger. Son état n'est point tout à fait désespéré. Celui de son frère paraît encore plus grave. Emile Blazy est âgé de trente-deux ans; il est veuf de trois enfants. Sa victime, Charles Blazy, n'a que vingt-six ans.

—Il y a deux choses graves en ce monde, disait J. B. Say, la mort et Rimpel.

—Le bruit des Colonnes-Vendôme de Berlin possède actuellement jusqu'à 1,500 pieds environ, mesure 1,000 pieds, et le trajet entre Cologne et Berlin, soit 474 kilomètres en ligne directe, en cinq heures vingt-cinq minutes, ce qui donne 1,445 mètres par minute, vitesse jamais atteinte dans les annales de la poste par pigeon.

—Le roi d'Espagne n'en est plus à compter les accidents marqués il échappe. Il y a quelques jours, il patinait à la Casa del Campo, près de Madrid, quand la glace vint à céder. Le roi tombe dans l'eau. Il n'a pas pour nécessité de lui venir en aide et il en fut quitte pour un chemise qu'il mettait vingt-quatre heures en lit.

—Le *Discours et plaidoyers de M. Gambetta* est tel traduits en anglais par Miss Lindsaphen.

—Un jeune canard qui avait tous "varies" fut récemment et étaient imposé par un crevier.

Sables-d'Olonne, 30 janvier.—La désolation est immense dans le pays.

Il y a douze ou quatorze chaloupes de perdues et cinquante-trois pêcheurs ont péri à la mer, laissant plus de cent orphelins. La détresse des familles des victimes est navrante.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 Février.—Temperature—Temps plus chaud, clair ou partiellement couvert, vents du nord passant au sud-est, barométre stationnaire ou baissant.

Temperature du 19 février 1881

Thermomètre de	J. Durand. Fahrenheit	Optician. Centigrade
6 heures du matin	55	12
Midi	64	18
3 P. M.	66	19
6 P. M.	55	12

Bulletin météorologique.

Samedi, 19 février, 3 h. 00 P. M.

Temperature (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Augusta, Ga	70	Louisville, Ky	36
Atlanta	62	Memphis, Tenn	56
Corsicana, Tex	48	Mobile, Ala	65
Cairo, Ill	39	Montgomery, Ala	58
Chattanooga, Tenn	53	Nashville, Tenn	53
Cincinnati, O	36	New Orleans, La	61
Davenport, Iowa	—	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	37
Dallas, Texas	49	Savannah, Ga	71
Helena	30	Shreveport, La	41
Keokuk, Iowa	—	St Louis, Mo	34
Knoxville, Tenn	53	St-Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	44
Leavenworth, Kas	—	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	7.06	Nashville, Tenn	22.00
Cairo, Ill	34.10	New Orleans	4.00
Chattanooga	42.01	Omaha, Neb	—
Cincinnati, O	—	Pittsburgh, Pa	9.08
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La	23.07
La Crosse, Wis	—	St Louis, Mo	11.04
Leavenworth, K	—	St-Paul, Minn	—
Memphis, Tenn	21.06	Vicksburg, Miss	36.01
Quincy, Ill	20.11	Yankton	—

Les chiffres en niveau des hautes eaux de 1876.

HUREE.

Surgeon Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de santé dans les 24 heures.

Mariages.

Wm. Guinea à Mlle Norah Carraby.
George W. Stevenson à Mlle Rosie A. McAuley.
Chas C. Miller à Mlle Marie McMahon.
Edward Lille à Mlle Mattie A. Mallan.
Edward Thompson à Mlle Philomène Hughes.
John J. Moyer à Mlle Anne M. Dueser.
Robert M. Taylor à Mlle Alice Lamberton.
Lawrence McCarroll à Mlle Kate Holland.

Naissances.

Miss Jane Schiet, une fille, 18 fév.
Thos. J. Flanagan, un garçon, 18 fév.
Alex. Rosenberg, un garçon, 7 fév.
Bernhard Bourgeois, un garçon, 10 fév.
Jos Willbilch, un garçon, 30 jan.
Robert McNamara, une fille, 2 fév.
Geo J. Andrews, un garçon, 16 fév.
Geo. Glasser, un garçon, 3 fév.
Wm. Gardner, une fille, 31 jan.
Albert F. Ecrot, une fille, 7 fév.
David M. Keurie, un garçon, 5 nov.
D. J. Sullivan, une fille, 1er nov.
Jacob Lockner, un garçon, 30 jan.
Eug. d'Hervé, une fille, 13 fév.
Jos. Pistodou, une fille, 23 nov.
Jos. S. Codifino, un garçon, 1er fév.

Décès.

Harriet Taylor, c. 60 ans, Virginie, 363 rue Philip.
John Lahey, 40 ans, Irlande, 48 rue St. Thomas.
Marie Blue, c. 80 ans, Virginie, salle de la sainte famille.
Solomon Porter, c. 14 jours, rue Crape près Union.
Marie Lebitsch, 26 ans, Autriche, 7 rue Dumaine.
Théodore Géringer, 2 ans, 487 rue Bienville.
Lionel Daniel, c. 2 ans, rue Franklin, près Bourgogne.
Miss Rosalie Weingrin, 23 ans, Allemagne, 159 rue Rampart.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

H A Bearson et femme, W Deering et femme, Mlle Dodge, Mlle Harris, Chicago; J T Bassett, Freeport City; J Harding, Chicago; Jas Silver, Reno; John C Calhoun, Chicot Ark; Miss A H Bell, Mlle Kate Bell, Louisville, Ky; W D West et femme, Pittsburg; H L Stoy, Chicago; G F W Breyer et femme, Mlle Mlle Haile, New York; Miss Yonie, Nashville Tenn; W E Wiley et femme, Detroit Mich; John Cook, Richard Ind; John McLaughlin, Richard Ind; J Hamilton, Richmond Ind; Mrs Rob M Cameron, Philadelphia; K Glass, New-York; C P Oakley, Cincinnati; La Sayles, Providence R I; Isaac A Naughton, Jefferson, New-York; Wm Watson, Austin Tex.

CITY HOTEL.

J A Davis, marin, Tex; J M McLendon, Enfaula, Ala; C Bennett, Sherman, Texas; Leonard Daniels, Kansas City; Miss M E L McLaughlin, ville, G B Mann et femme, Milwaukee, Wis; Geo. Bonin, New York; Jas Bonin, New-York; J Standerton, Baltimore; Mlle Sallie Moore, Knoxville, Texas; E E Shearer, Texas; C W Mcbbell, Shaw, Miss; Wm C Coleman Jr; E B Twining, Boston, mass; M Bred, V Barrucha, Nicolas Gonzales et famille, Veracruz, mex; J Jesse Collins, H. H. Walters, Stembrus du jurt de police de la même ville; Bévérin Bonin, juge de paix du quatrième "ward" de la paroisse Lafourche.

—A la cour civile de district, la succession de Wm. Reno et de sa femme, celle de Jean-Marie Abadie, celle de Mme Elizabeth Wickenling—sont ouvertes.

—Hier, à midi, Mme Brown, a été arrêtée dans la rue St-Charles, près Poydras; elle est accusée d'aller, de maison en maison, de tirer les sonnettes et de mendier. A la station du sixième parcit, où elle a été déroulée, on a trouvé dans sa poche trois pièces de soixante-quinze cents. Elle avait assuré un ses contenant quelques provisions.

—A midi et demi, un incendie a éclaté dans les dépendances d'une maison située, dans la rue Broad, entre les rues Dumaine et St. Philippe, et habitée par J. B. Marmayer. Les flammes ont été éteintes par M. A. Bennedrel. Les dégâts sont d'une centaine de piastres. Le feu a été causé par quelques copeaux, près de la cheminée. La bâtisse est assurée.

—On nous annonce qu'un des plus grands attraits du Carnaval sera le concert que donnera la fanfare du 7le régiment de New York, fanfare que dirige M. J. Joyce et dont la réputation est nationale. On la considère comme la plus belle et la plus complète qu'il y ait aux Etats-Unis. Elle se compose de 50 artistes choisis entre ceux qui sont le plus favorablement connus parmi les amateurs du Nord. La première fête musicale est fixée à dimanche prochain; elle aura lieu au Palais de l'Exposition et fournira aux citoyens ainsi qu'aux étrangers l'occasion de la juger. Il y a dans le corps de musiciens plusieurs solistes de renom, parmi lesquels se distinguent les frères Bent—Fred et Arthur—qui nous viennent précédés d'une réputation de supériorité presque notoire. M. Fred. Bent est, nous assure-t-on, le seul rival du célèbre Levi. On nite encore M. Kree, qui joue de l'euphonium, et M. Charles Lowe de la hyloaline.

—Marie H. Logan, accusée d'ivresse, d'insultes, de langage obscène et d'indécence, a été arrêtée, hier, à midi, au coin de la rue Dauphine et Conti.

Cour du juge Mittenberger.—Charles Brown, accusé de vagabondage; Marie King, Lizzie Gallagher, Mme Masterson; Michael Masterson, accusés d'ivresse et de bris de paix; Aaron Nortan, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence; T. J. Rowles, accusé d'insultes; Hy. Thomas, de vagabondage—ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Marie Rollen et John Ryan ont été condamnés à la même amende pour ivresse et bris de paix.

Henri Johnson, accusé de vagabondage, a été condamné à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

Cour du juge Davey.—Wm. Cassidy, Fannie Fitzsimmons, Wm. Bonnch et André Baker, accusés de n'avoir aucun moyen d'existence, ont été condamnés à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

Ophélia Scott, accusée d'avoir troublé la paix, insultée et battu Mme Scott, a été condamnée à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Peter Nixon, qu'un "affidavit" accusait d'avoir battu P. Simon, a été acquitté, mais le magistrat l'a condamné à une amende de cinq piastres ou à dix jours de prison de paroisse pour avoir troublé la paix.

Le juge a acquitté Ernest Geanthrouex, qu'un affidavit accusait d'être entré, nuitamment, chez M. J. Spencer, et d'y avoir commis un vol.

Paul Brown accusé de vol; Mathilda Baque et John J. Chambers, de voies de fait—ont été requis de donner un cautionnement de $250 et attendant l'interrogatoire.

Paragraphes.—M. T. J. Semmes, président de la direction; M. Rogers, surintendant; et M. O'Brien, secrétaire, ont approuvé, officiellement, le projet de percevoir le "pell tax," qui on le sait, est prélevé dans la paroisse d'Orléans exclusivement au profit des écoles publiques de la paroisse. L'institution en chef de chacune des écoles est chargé de recevoir l'impôt de 1880 et celui de 1881. La perception en fera le lundi de chaque semaine; elle commencera dès que les percepteurs de taxes livreront à qui de droit les imprimés nécessaires.

—Le rév. père Mouvoisin, de l'ordre de St-Dominique, prédicateur de la Station du Carême à la Cathédrale St-Louis, est arrivé à la Nile-Orléans.

—La Station du Carême à l'Eglise St-Augustin sera prêchée par le père Chatelain, venu de Paris en compagnie de l'archevêque Perché.

—On travaille au revêtement de la rue qui est au-dessus de l'Avenue de la Louisiane.

—Harriet Palmer, c., accusé de voies de fait, a été arrêté à Alger.

—James Clark, gardien de nuit du "Jewell", en travaillant sur la roue du bateau, qui était dans le "Good Intent, Dry Dock," est tombé sur le pont. Il a été gravement contusionné.

—Une rixe a eu lieu, au coin des rues Verret et Thayer, entre Willis Curtis, c., joueur d'orgue de barbarie, et Andrew Jackson, c.; Curtis a reçu un coup de bâton sur le cou. Il avait réclamé à Jackson le montant qui lui était dû pour avoir joué.

—Dennis Wilson, c., accusé d'avoir enlevé des volailles chez Mme Kiefer, a été arrêté au coin des rues Washington et Green.

—Littleton Bragg, a été arrêté au coin des rues Levée et Champs-Elysées, pour ivresse et bris de paix.

—Pauline Livandais, c. âgée de vingt-neuf ans, est morte, chez elle, au No 447 de la rue Amour, sans avoir eu les soins d'un médecin. Le coroner a été averti du décès.

—Le hangar du marché du Port, faisant face à la rue des Champs-Elysées, a besoin de réparations.

—J. F. Killerman, matelot, a été arrêté, par ordre du juge Davey, sous prévention d'avoir menacé de tuer Jos. Waterman.

—Mathilda Baque, c., accusée d'avoir battu Marie Fields, a été arrêtée au coin des rues Erato et Dryades.

—Robert Taylor et Albert Joseph—tous deux de couleur—ont été arrêtés dans la rue Franklin, près Bienville. Ils sont accusés de bris de paix.

—John Crowley, chauffeur du "Tennessee" navire de guerre des Etats-Unis, et Henri Johnson, c., ont été arrêtés au coin des rues Dauphine et Franklin. Ils sont accusés de voies de fait et de tentative de filouterie. Johnson est, en outre, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence, et Crowley, de s'être enivré.

—On voyait, hier, des carcasses de chiens au coin des rues Villeré et Toulouse, Ursulines et Johnson.

—Henry Lewis, c., accusé d'avoir volé une paire de souliers et un pantalon, a été arrêté sur la Levée, au pied de la rue Conti.

—James Madison, c., a été arrêté à bord du bâteau à vapeur "Laura Lee", pour avoir battu Fred Thunnesey.

—Henry Lewis, c., accusé d'avoir volé $15 à Jim Bell, a été arrêté dans la rue de la Levée, au pied de la rue Conti.

—Hier matin, Hattie West et Kate Morris ont été arrêtées au No 167 de la rue Dauphine. Mande Williams les accuse de lui avoir volé une épinglette en diamant, évaluée à $250.

—M. Masterson et Mme Masterson, accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix, ont été arrêtés dans la rue Bourgogne, près la rue Conti.

—Un feu de cheminée à la résidence de Mme Félix, coin des rues Toulouse et Bourgogne. Il n'y a pas eu de dégâts.

—Tom McKay et Wm. Smith, matelots, ont été arrêtés au coin des rues Dauphine et Conti. Ils sont accusés d'ivresse et de bris de paix. McKay est, en outre, accusé de désertion.

—Le bureau de poste recevra, jusqu'à mercredi prochain, à sept heures du matin, les lettres et les journaux à expédier, pour Vera Cruz, par le steamer "City of Merida."

—M. Van Beathuysen s'étant engagé, hier, au nom de la compagnie du Cros, sont City Railroad à couvrir le canal de la rue du Camp et à y faire un allonge de mille dollars, le Conseil, réuni en comité général, a accepté l'offre et adoptera, mardi, une ordonnance conforme au marché.

—Les vétérans de l'armée du Nord de la Virginie—division louisianaise—recevront, demain, 21 du courant, à l'Odd Fellows Hall, les Charleston Cadets et les National Lancers de Boston.

—Le New Orleans Liederfafel donne un grand bal masqué, le dimanche, 27 février, au Grunwald Hall. Le billet se vend trois dollars; une magnifique photographie l'accompagne. Le comité des préparatifs se compose de MM. H. Engelhardt, chairman, Geo. Meller, M. Volderbarick, R. H. Bonners, B. Arnbruester, T. D. Becker, A. J. Helmke, Jos. Brandtner, A. J. Michaelis, H. Marx, E. Pragst Sr., J. W. Behrmann, Eug. Lallemant, Salomon Marx, secrétaire. Nos remerciements à M. S. Marx pour l'aimable invitation qu'il nous adresse.

—Le gouverneur a nommé, hier, W. A. Harrison, maire de la ville de Montgomery, paroisse Grant; MM. Marion Shumate, J. H. Williams, J. J. McCain, Jesse Collins, H. H. Walters, membres du jurt de police de la même ville; Bévérin Bonin, juge de paix du quatrième "ward" de la paroisse Lafourche.

—A la cour civile de district, la succession de Wm. Reno et de sa femme, celle de Jean-Marie Abadie, celle de Mme Elizabeth Wickenling—sont ouvertes.

—Hier, à midi, Mme Brown, a été arrêtée dans la rue St-Charles, près Poydras; elle est accusée d'aller, de maison en maison, de tirer les sonnettes et de mendier. A la station du sixième parcit, où elle a été déroulée, on a trouvé dans sa poche trois pièces de soixante-quinze cents. Elle avait assuré un ses contenant quelques provisions.

—A midi et demi, un incendie a éclaté dans les dépendances d'une maison située, dans la rue Broad, entre les rues Dumaine et St. Philippe, et habitée par J. B. Marmayer. Les flammes ont été éteintes par M. A. Bennedrel. Les dégâts sont d'une centaine de piastres. Le feu a été causé par quelques copeaux, près de la cheminée. La bâtisse est assurée.

—On nous annonce qu'un des plus grands attraits du Carnaval sera le concert que donnera la fanfare du 7le régiment de New York, fanfare que dirige M. J. Joyce et dont la réputation est nationale. On la considère comme la plus belle et la plus complète qu'il y ait aux Etats-Unis. Elle se compose de 50 artistes choisis entre ceux qui sont le plus favorablement connus parmi les amateurs du Nord. La première fête musicale est fixée à dimanche prochain; elle aura lieu au Palais de l'Exposition et fournira aux citoyens ainsi qu'aux étrangers l'occasion de la juger. Il y a dans le corps de musiciens plusieurs solistes de renom, parmi lesquels se distinguent les frères Bent—Fred et Arthur—qui nous viennent précédés d'une réputation de supériorité presque notoire. M. Fred. Bent est, nous assure-t-on, le seul rival du célèbre Levi. On nite encore M. Kree, qui joue de l'euphonium, et M. Charles Lowe de la hyloaline.

—Marie H. Logan, accusée d'ivresse, d'insultes, de langage obscène et d'indécence, a été arrêtée, hier, à midi, au coin de la rue Dauphine et Conti.

—Andrew Baker a été arrêté, hier, à onze heures et demie, dans la rue Canal, entre celles St-Charles et Carondelet. Il est accusé de n'avoir aucun moyen d'existence et d'avoir insulté des dames qui passaient dans le moment.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures, la police a fait 68 arrestations, dont 14 dans le premier "precinct," 6 dans la deuxième, 25 dans la troisième, 8 dans le quatrième, 1 dans le cinquième, 6 dans le sixième, 2 dans le sous-septième, 2 dans le huitième, 4 dans celui du port. Elle n'en a opéré ni dans le septième, ni dans celui des faubourgs.

—A la même heure Thomas Donahue est envoyé à l'hôpital, du bâteau à vapeur Sunbeam. Il souffrait d'une blessure qu'il s'est faite, hier matin, en tombant d'une charrette sur l'habitation Magnolia.

—Mlle F. Misque, employée à la manufacture de M. Dunbar, au coin des rues Désirée et Amour a eu le pied écrasé par un "car" à bras. On l'a transportée chez elle au coin des rues François et Forte.

—Hier soir, à 7 heures, le Ferry de la rue du Canal s'est heurté contre son quai; les réparations de ce dernier coûteront une trentaine de piastres.

Nouvelle-Orléans, 19 février 1881.

Le comité de santé de l'association sanitaire auxiliaire accuse réception des souscriptions suivantes au fonds de 1881:

Sisters of Charity	$100
Southern & Chicago street RR. Co	100
Reed Bros & Co	100
C. A. Wilkenberg & Co	50
Jos. Jung	25
R. Dudley Coleman & Bro	50
G. Lewy	10
Total	460
Avant de Mill, Cochran & Mims, dans la liste du 18 courant	19
F. Herr, donation de bill d'articles divers	5

JNO. C. HENDERSON, Secrétaire.

Ventes inscrites au Bureau de l'auctionaire des 24 heures:

J. G. Fraholz à Mme R. Kaestka, la moitié indivise d'un terrain avec améliorations, compris entre les rues St-Bernard à venue, Lapeyrouse et Derbigny, ayant 150 pieds de face à la rue St-Bernard, 50 pieds de face à la rue Derbigny et 94 de face à la rue Lapeyrouse.....$1,000

Eug. Jos Rodrigues à Pierre Dalasany, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Annette (ci-devant St Antoine) et St-Jean Baptiste, 16 pieds de face à la rue Annette sur 120 pieds de profondeur.....$900

Thomas Kiefer à Mme D. C. Kiefer, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Marais, Villeré, Douane et Bienville, ayant 30 pieds de front à la rue Douane sur 70 pieds de profondeur.....$3,000

Walter S. Smith à Théodore Smith, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Chestnut, Coliseum, Sixième et Washington, ayant 21 pieds de front à la rue Chestnut, par 183 pieds de profondeur.....$1,000

A. E. Gaudet à F. J. O. Ecarte, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Gérod, ayant 36 pieds de face à la rue Liberté par 56 pieds de profondeur.....$900

Henry Mothedhy à Mme Daniel H. Cowan, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Peters, Dubrenle, Barthelemez et Livergne, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Peters, par 105 pieds de profondeur.....$1,000

Vente par le shérif de W. F. Tracy à Emile Nenny, clair terrain, compris entre les rues Marais et Claiborne, ayant 40 pieds de front sur 120 pieds de face à la rue St-Joseph, sur 120 pieds de profondeur.....$720

Les étrangers sont respectueusement priés de vouloir bien visiter l'Hôpital Hongo.

L'HYGIENE DES ENFANTS.

LES SEIZE COMMANDEMENTS DE L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

L'académie de médecine de Paris a publié, dans les seize propositions suivantes, les principales règles hygiéniques relatives aux enfants du premier âge. Nous les reproduisons ici, en engageant vivement les mères et les nourrices à les apprendre par cœur comme elles ont appris les commandements de Dieu:

1. Pendant la première année, la seule nourriture de l'enfant doit être le lait; celui de sa mère surtout, qui est toujours préférable, ou, à son défaut, celui d'une nourrice.

2. Le sein doit être donné toutes les deux heures, et moins souvent la nuit;

2. A défaut du lait de femme, on servira du lait de vache ou de chèvre, tiède, et d'abord coupé par moitié, puis, quelque semaine après, par quart, d'eau sucrée (sucre de lait).

3. Pour faire boire ce lait, employer des vases de terre et les nettoyer avec soin toutes les fois qu'on s'en est servi; ne jamais se servir de vases d'étain, qui contiennent toujours du plomb; éviter l'usage des sucettes de linge ou d'éponge que l'on met quelquefois entre les lèvres de l'enfant pour calmer sa faim ou ses cris;

4. S'abstenir des compositions diverses que le commerce recommande pour remplacer le lait;

5. Se rappeler que la nourriture au biberon est toujours pénible, "sans le secours du sein", augmente de beaucoup les chances de maladie et de mort des enfants.

6. Il est dangereux de donner à l'enfant, dès le premier mois surtout, une nourriture solide, pain, gâteaux, viandes, légumes, farines.

7. Ce n'est qu'à partir du septième mois que l'on peut commencer à donner des potages, elle lait de la mère ou de la nourrisse est insuffisant; mais, à la fin de la première année, il est toujours utile de donner des potages légers faits avec du lait et du pain blanc, de la farine sèchée au four, du riz, des fécules, pour préparer l'enfant au sevrage. Ce sevrage ne doit avoir lieu qu'après la période des dents ou trente premières dents, lorsque l'enfant est en bon état de santé et pendant le calme qui suit la sortie de plusieurs dents.

8. Chaque matin la toilette de l'enfant doit être faite avant la mise au sein ou le repas.

Cette toilette doit se composer: 1. du lavage du corps et surtout des organes génitaux, qui doivent toujours être tenus propres; 2. du lavage de la tête, sur laquelle il ne faut pas laisser accumuler les croûtes et les croûtes; du changement de linge. La bande du ventre doit être maintenue pendant le premier mois.

9. Il faut rejeter absolument l'usage du maillot complet, qui enveloppe et serre ensemble les membres et le corps, car, plus l'enfant a de liberté dans ses mouvements, plus il devient robuste et bien conformé.

10. L'enfant doit être vêtu plus ou moins chaudement, selon les pays qu'il habite et selon les saisons; mais il faut toujours le préserver avec soin du froid et des excès de la chaleur soit au dehors, soit dans l'intérieur des habitations, dans lesquelles cependant l'air doit être soigneusement renouvelé.

11. Il n'est pas prudent de sortir enfant avant le quinzième jour, à moins que la température ne soit très douce.

12. Il est très dangereux de le coucher dans le même lit que sa mère ou sa nourrice.

13. Il ne faut pas trop se hâter de faire marcher l'enfant, on doit le laisser traîner à terre et se relever seul; il fait donc rejeter l'usage des chariots, paniers, etc.

14. On ne doit jamais laisser sans soins, chez l'enfant, les moindres indispositions (coliques, diarrhées, vomissements fréquents, toux, etc.); il faut appeler un médecin dès le début d'une maladie, si elle se prolonge au delà de vingt-quatre heures.

15. En cas de grossesse présumée, toute mère qui nourrice doit cesser immédiatement de donner le sein, sous peine de compromettre la vie ou la santé de l'enfant.

16. Il est indispensable de faire vacciner l'enfant dans les trois premiers mois qui suivent sa naissance, ou même dans les premières semaines, s'il règne une épidémie de petite vérole; le vaccin est le seul préservatif de cette maladie.

—Il vient d'arriver en Europe un diamant qui prendra place parmi les pierreries historiques.

C'est un bloc adamantin pesant cent cinquante carats. Sa forme est dodécaédre avec facettes naturelles. Un morceau de quarante carats a été enlevé d'un côté, dans le sens du clivage, et un autre de quinze carats a disparu sur le côté opposé. Une troisième fracture a enlevé le sommet de l'ellipse, de sorte qu'il ne dissimule à l'aspect d'un tronc tronqué.

L'éclat est très vif et l'eau d'une pureté qui enthousiasme les experts.

Ce joyau inestimable appartient à M. Porter-Rhodes, qui l'a trouvé dans une concession aux mines du Cap de Bonne-Espérance.

Les mineurs ont payé trois mille francs en quelques heures, rien que pour le voir.

On l'a montré, avant-hier, à S. M. la reine Victoria.

Quelle belle couronne souveraine qui, à force de millions, s'appropriera les feux de "l'Etoile d'Afrique"!

—On signale de nouveaux actes de dévouement accomplis dans le département de l'Eure pendant l'inondation qui vient heureusement de prendre fin.

A Evreux, le 31e de dragons, sous les ordres du général d'Ussel, a bien mérité de la population. On y voyait les officiers et les soldats courir en tous sens pour prévenir des accidents, ayant souvent de l'eau jusqu'au cou de leur monture.

Un jeune maréchal des logis, un capitaine, du 74e de ligne, un professeur du lycée d'Evreux, plusieurs gendarmes et des ouvriers ont fait preuve d'un courage au-dessus de tout éloge, disent les journaux de la région, en sauvant des hommes et des enfants surpris par les eaux dans leur demeure.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGÈRES

FRANCE.

Désastre en Savoie par suite d'avalanches.

Londres, 19.—Une dépêche de Paris dit que le village de Bievrière, département de la Savoie, a été entièrement détruit par deux avalanches. 18 personnes ont été tuées. Le dégât est estimé à $250,000 francs.

Refus d'un emplacement à la statue de Thiers.

Paris, 19.—La municipalité de Marseille, à une majorité de 33 contre 1, a annulé la décision qui accordait un emplacement pour l'érection de la statue de M. Thiers, parce qu'il était un ennemi des idées radicales.

Chambre des Communes.—Le bill de protection.—M. Parnell.

Londres, 19.—Hier, pendant que la Chambre se trouvait en comité et discutait le bill de protection, M. Parnell dit qu'il avait été suivi à Paris par deux hommes de la police secrète; il voulait savoir si le gouvernement désirait l'arrêter, en vertu du bill qui permet l'arrestation de tout individu sur la simple déclaration de détectives, qui trouvent le dit individu suffisamment suspect, sans donner les raisons et les circonstances qui ont causé cette mise en suspicion.

M. Dyer Gray, autonomiste, présente un amendement stigmatant qu'aucun membre du Parlement ne sera emprisonné, pendant une session parlementaire, sans le consentement de la chambre.

M. Gladstone nie que l'on ait dans le passé exercé une surveillance sur les membres au Parlement. Quant aux offenses criminelles, il serait, a-t-il dit, impolitique, inconstitutionnel, de rendre la chambre juge des raisons ou des circonstances qui pourraient motiver la mise en suspension d'aucun de ses membres.

L'amendement de M. Gray a été alors référé.

Sur motion de M. Gray, un amendement requérant que l'arrestation d'un de ses membres soit annoncée à la Chambre, a été inséré dans le bill.

Un amendement excluant les femmes et les enfants des conséquences de la loi, a été référé à une majorité de 230 contre 49.

Londres, 19—Avant l'ajournement de la Chambre des Communes, hier soir, alors que la plupart des reporters étaient partis, l'orateur a dit qu'il avait réfléchi sur les suggestions qui lui avaient été faites. Il a, en conséquences, retiré quelques dispositions de la loi qui avait remplacées par d'autres plus équitables.

Il espère que cette fois, il ne déplaira pas à la Chambre.

Voici le nouveau règlement:

Quand un comité discute une question d'argence, ou tout autre question de même genre amendée, un ministre quelconque a le droit de demander que les autres clauses et autres amendements et sous-amendements soient mis aux voix, et alors à une heure dite mis en discussion et la motion du ministre ne pourra pas si elle n'a pas en en faveur la majorité des deux tiers. C'est là une concession faite au parti conservateur.

Le marquis de Hartington, secrétaire de l'Irlande, a nommé M. Gladstone annonce qu'il fera une motion de ce genre—Renvoyé à lundi prochain.

Colère du Pape contre M. Parnell et compagnie.

Londres, 19—Une dépêche de Rome dit que le Pape a manifesté son indignation en voyant que Parnell et les autres membres de la ligue des terres, que les évêques irlandais